

PHOTO

Dossier n° : \_\_\_\_\_ Cadre réservé à l'association  DOSSIER COMPLET

Fiche sanitaire de liaison,  copie licence 2016-2017,  offre club  Acompte : \_\_\_\_\_ €  ch.  vir. \_\_\_\_\_  
 Autorisations parentales,  photo d'identité,  parrainage  Solde : \_\_\_\_\_ €  ch.  vir. \_\_\_\_\_

### Fiche d'inscription

A renvoyer à : VDS – 62 av. Marie Mauron – 13320 Bouc Bel Air

J'ai déjà participé à un stage « Virginie Dedieu Synchrocamp » - Indiquer l'année :

#### Coordonnées stagiaire

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_ Née le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ Age : \_\_\_\_\_

Adresse\* : \_\_\_\_\_

Code postal\* : \_\_\_\_\_ Ville\* : \_\_\_\_\_ Pays\* : \_\_\_\_\_

Responsable légal (pour les mineurs)

M. / Mme / Melle\* \_\_\_\_\_ Email\* : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

(Tous les dossiers sont gérés par emails)

TEL Père : Domicile\* : \_\_\_\_\_ Mobile\* : \_\_\_\_\_ Professionnel : \_\_\_\_\_

TEL Mère : Domicile\* : \_\_\_\_\_ Mobile\* : \_\_\_\_\_ Professionnel : \_\_\_\_\_

Personne à contacter pendant le stage en cas d'urgence

Nom\* : \_\_\_\_\_ Prénom\* : \_\_\_\_\_ Téléphone\* : \_\_\_\_\_

\* Informations obligatoires

#### Palmarès synchro – Saison 2016/2017

Club : \_\_\_\_\_ Région : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Niveau de pratique « Socle » :  Synchro Découverte  Synchro Nat Argent  Synchro Nat Or

Epreuves validées :  Danse  Propulsion  Technique  Impro.  Ballet

Niveau de pratique catégorie FINA :  Espoir  Junior  Senior  TC

Niveau de championnat :  Challenge  Régional  National 3  National 2  Elite

Spécialité(s) :  Solo  Duo  Equipe  Combiné  Highlight

#### Réservation du stage à Aix en Provence

### Je m'inscris

Semaine 1  du 30 juillet au 5 août 2017

Semaine 2  du 6 au 12 août 2017

Arrivée : dimanche à partir 13h

Départ : samedi à 10h

Tarif : 670€

Je joins à ma fiche d'inscription :

✓ la fiche sanitaire de liaison,

✓ les autorisations parentales,

✓ une photocopie de ma licence en cours,

✓ une photo d'identité (à agraffer en haut de page SVP),

✓ Le règlement d'un acompte de 300 € : par virement en précisant le nom de votre enfant et la semaine choisie

Banque	Guichet	N°compte	Clé	Devise	IBAN	BIC
10096	18070	00062808101	72	EUR	FR76 1009 6180 7000 0628 0810 172	CMCIFRPP

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.

Fait le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Signatures :

ENVOI DU DOSSIER : VDS – 62 av. Marie Mauron – 13320 Bouc Bel Air – France



- **Tarifs**

Prix du stage Synchro Camp à Aix en Provence : 670 Euros

Le prix comprend :

- l'hébergement : Synchro Camp : 6 nuits au CREPS PACA – Pont de l'Arc – CS 10 445 – 13098 Aix-en-Provence cedex 2
- la pension complète : Synchro Camp : du dimanche (dîner) au samedi (petit déjeuner),
- l'encadrement et la logistique des entraînements,
- l'accès aux activités annexes hors piscine de type loisirs, culturels et détente\*
- le transfert navette de l'aéroport Marseille Marignane ou de la gare Aix en Provence TGV au lieu d'hébergement

\*Liste des activités non contractuelle

Le prix ne comprend pas :

- le transport aller / retour entre votre domicile et le lieu du stage, excepté si une arrivée est prévue à l'aéroport de Marseille Marignane ou la gare Aix en Provence TGV, ou, dans ce cas précis, le transfert est pris en charge par notre organisme.
- les dépenses personnelles.

Attention : les objets de valeur et l'argent de poche sont à la responsabilité des enfants.

- **Modalités de paiement**

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement en 1 ou 2 versements, par virement bancaire ou par chèque. Le 1<sup>er</sup> versement de l'acompte est à régler par virement bancaire d'un montant de 300 euros. Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Association VDS.

L'acompte est versé au moment de la réservation.

Le solde est versé au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

- **Validité de l'offre**

Nos offres s'entendent sous réserve de disponibilité au moment de l'inscription.

- **Engagements**

#### Réservation

La réservation d'un stage est engagée dès réception de son règlement de l'acompte.

Une confirmation d'inscription par courrier électronique sera envoyée.

Toute réservation implique son acceptation aux présentes conditions générales que le client reconnaît avoir consultées.

#### Assurance

Assurances incluses : L'inscription de votre enfant lui assure le bénéfice d'une assurance Responsabilité Civile souscrite par VDS, pour les dommages causés à autrui à l'occasion des stages VDS, et dont votre enfant pourrait être déclaré responsable. Il vous appartient d'examiner la couverture personnelle de votre enfant.

Assurances complémentaires : Il appartient au client qui estime que le niveau des garanties offertes au regard de l'activité pratiquée est trop faible, de souscrire des garanties complémentaires.

#### Réclamations

Toute réclamation relative à un stage devra nous être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai impératif de 15 jours après la date de retour, accompagnée des pièces justificatives, à l'adresse suivante : Virginie Dedieu Sport – 62 av. Marie Mauron – 13320 Bouc Bel Air

Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

#### Conditions d'annulation

VDS se réserve le droit d'annuler une semaine de stage en cas d'inscriptions insuffisantes. Vous serez, dans la mesure du possible, orienté vers une autre semaine.

Virginie Dedieu Sport ne pourra en aucun cas être tenue responsable en cas d'annulation d'un stage due à des raisons techniques ou à des conditions climatiques exceptionnelles.

Toute annulation de séjour de votre part doit nous être notifiée par écrit le plus rapidement possible.

Tout dossier de remboursement fait l'objet d'une retenue minimale de 10% du total du séjour pour frais d'annulation.

Si sans aucun préavis, un participant ne s'est pas présenté dans les 24H qui suivent la date de début du séjour, ce séjour est considéré comme annulé.

#### Modalité de remboursement

Si notification de l'annulation par écrit :

- 1- Plus de 30 jours avant le début du séjour : retenue de 25% du total du séjour.
- 2- De 30 à 8 jours avant le début du séjour : retenue de 50% du total du séjour.
- 3- De 7 à 2 jours avant le début du séjour : retenue de 75% du total du séjour.
- 4- Moins de 2 jours avant le début du séjour : retenue de 90% du total du séjour
- 5- Non présentation ou retard : retenue de 100% du séjour.
- 6- Séjours écourtés : La totalité du séjour est due.

Annulation en cas de force majeure (maladie grave du participant, hospitalisation du participant, décès de ses ascendants, de ses frères et sœurs) : VDS sera en mesure pour les délais de notification 1, 2, 3 et 4 de vous rembourser la totalité de votre versement (sauf 10% pour frais d'annulation), sur présentation de justificatifs.

## AUTORISATIONS PARENTALES

### AUTORISATION D'INTERVENTION MEDICALE

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésies, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut il leur faut demander l'autorisation au Juge des enfants ou Procureur de la République.  
L'attestation ci-dessous est destinée à éviter ces démarches.

**Je soussigné(e), le responsable légal, Mr/Mme**

**NOM/PRENOM :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code Postal :** \_\_\_\_\_ **Ville :** \_\_\_\_\_

**☎ Professionnel :** \_\_\_\_\_ **☎ Portable :** \_\_\_\_\_

**☎ Domicile :** \_\_\_\_\_ **☎ Autre :** \_\_\_\_\_

**Autorise** le médecin consulté, en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant :

**NOM/PRENOM :** \_\_\_\_\_

**DATE DE NAISSANCE :** \_\_\_\_\_

**N° DE SECURITE SOCIALE :** \_\_\_\_\_

**PERSONNE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE :** \_\_\_\_\_

*Fait le,*

**Signature du/des parent(s)**  
**Précédée de la mention "Lu et approuvé"**

\*\*\*\*\*

### AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE VOTRE ENFANT

**Je soussigné(e)** \_\_\_\_\_ **autorise gracieusement la publication de photographies et/ou vidéos sur lesquelles apparaît mon enfant :** \_\_\_\_\_, **dans le cadre des activités de VDS (site Internet et brochures de l'association).**

*Fait le,*

**Signature du/des parent(s)**  
**Précédée de la mention "Lu et approuvé"**

\*\*\*\*\*

### AUTORISATION DE PRISE EN CHARGE PAR UNE TIERCE PERSONNE

A remplir uniquement si le parent (ou représentant légal) n'est pas la personne récupérant l'enfant à la fin du stage.

**Je soussigné(e) Mme, M. :** \_\_\_\_\_

**autorise Mme, M. :** \_\_\_\_\_

**en qualité de** \_\_\_\_\_

**à prendre en charge mon enfant** \_\_\_\_\_

**pour son départ du site d'accueil des stages Virginie Dedieu Sport, le** \_\_\_ / \_\_\_ / 2016.

Une pièce d'identité sera demandée à la personne désignée ci-dessus.

*Fait le,*

**Signature du/des parent(s)**

## TRANSFERTS NAGEUSES

### GARE / AEROPORT / CREPS

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, autorise l'association Virginie Dedieu Sport à transporter ma fille \_\_\_\_\_ en voiture, bus ou car.

➤ **Le dimanche** \_\_\_ / \_\_\_ / 2017

De la gare TGV d'Aix en Provence au CREPS d'Aix en Provence

Heure d'arrivée : \_\_\_\_\_

N° du train : \_\_\_\_\_

N° de voiture : \_\_\_\_\_

Tel portable de ma fille : \_\_\_\_\_

De l'aéroport de Marseille / Marignane au CREPS d'Aix en Provence :

Heure d'arrivée : \_\_\_\_\_

N° vol : \_\_\_\_\_

Tel portable de ma fille : \_\_\_\_\_

➤ **Le samedi** \_\_\_ / \_\_\_ / 2017

Du CREPS à la gare TGV d'Aix en Provence

Heure de départ : \_\_\_\_\_

N° du train : \_\_\_\_\_

N° de voiture : \_\_\_\_\_

Du CREPS à l'aéroport de Marseille / Marignane :

Heure de départ : \_\_\_\_\_

Heure d'enregistrement : \_\_\_\_\_

N° vol : \_\_\_\_\_



Fait le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

Signature des parents :

**Ce document est à nous retourner avant le 1er JUILLET 2017 SVP**

Association VDS – 62 av. Marie Mauron – 13320 Bouc Bel Air

[contact@synchrocamp.com](mailto:contact@synchrocamp.com)